SAINT POL DE LÉON
COMPAGNIE D'ARC

Les archers de la Compagnie d'Arc de Saint Pol de Léon sont heureux de vous inviter à leur

CONCOURS DÉBUTANTS

Dimanche 14 mars 2027

À la salle Isidore Daniélou de Saint Pol de Léon, Avenue des Carmes (29250)

Qualificatif pour le Championnat Départemental et le Championnat Régional

	DEPART 1	DEPART 2
OUVERTURE DU GREFFE	8 h 30	11 h 00
CONTRÔLE DU MATÉRIEL	8 h 50	11 h 20
VOLÉES D'ESSAI (X3)	9 h 00	11 h 30
DÉBUT DES TIRS	9 h 20	11 h 50

TARIF PAR ARCHER
6€

2 DÉPARTS
10€

FORMAT DE LA COMPÉTITION

- Tir à 18m sur blason de 60cm pour tous les archers
- Rythme AB/CD, maximum 52 archers (de M13 à S3)
- Une série de dix volées de trois flèches
- Les licenciés ayant souscrit une licence prise sur l'année N et/ou N-1 pourront participer sur ce championnat avec leur licence compétition de l'année en cours. Par dérogation et pour respecter les deux années de licence, les archers ayant pris une licence antérieurement (uniquement sur une saison) pourront participer s'ils se licencient uniquement sur l'année en cours.
- Pour avoir une équipe, il faut quatre archers dont au moins une femme, au moins un jeune, au maximum un arc à poulies.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Licence FFTA 2026/2027 avec photo ou pièce d'identité obligatoire.
- Tenue de club ou tenue blanche appréciée.
- Récompenses aux meilleurs jeunes (F/H), aux meilleurs seniors (F/H) et à la meilleure équipe.
- Résultats vers 13h30

SUR PLACE

- Buvette, gâteaux, crêpes

Règlement par carte possible au greffe

INSCRIPTIONS PAR INSCRIPT'ARC AU LIEN SUIVANT POUR LE 08/03/2027 AU PLUS TARD :
https://debutants-salle-stpoldeleon.inscriptarc.fr

Adresse email de contact : concours.stpoldeleon@gmail.com